

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE NEPHROLOGIE
MARRAKECH 2008**

Communication du Secrétaire Général (D. Chauveau)

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Lyon 2007

Le compte-rendu de l' AG est adopté à l' unanimité.

2 – Candidatures à la Société de Néphrologie

45 candidatures ont été reçues par le Secrétariat et présentées au Conseil d'Administration du 26 Novembre 2008, ce qui porte le nombre de membres de la Société à 1012.

3– Elections : Conseil d'Administration et Commissions :

- la composition du CA a été modifiée en 2008, en raison des élections par collège. Les résultats de ces élections sont mentionnés dans le rapport moral conjoint du Président et du Vice-Président.
- en 2009, de nouvelles élections auront lieu d'une part au CA (selon le mode général) et d'autre part au sein des différentes Commissions.
- le CA a approuvé la création d'une nouvelle Commission de Néphrologie Clinique dont les principales missions assignées par le Président de la Société seront les suivantes :
 - . une mission de veille, à savoir l'identification des progrès dans le domaine des procédures diagnostiques et thérapeutiques.
 - . une incitation ou aide à la réalisation de travaux de recherche
 - . l'animation des activités de collaboration avec les autres sociétés savantes.
 - . l'accomplissement des missions déléguées par le Président et le CA en réponse aux organismes officiels dans le champ d'activités de la Commission.

4 – Bureau de la Société de Néphrologie : lors de la réunion du CA du 26 Novembre 2008, Philippe Vanhille Général et Dominique Joly ont été élus respectivement Secrétaire Général et Secrétaire Général Adjoint.

5 – Sur proposition du Bureau, le Conseil d'Administration a adopté une **modification du règlement intérieur.** Un article 1 Bis a été ajouté, et précise que :

- 1 – les convocations à l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire sont adressées par courrier postal ou électronique*
- 2 – pour être réputée valide, une procuration de vote en Assemblée Générale adressée par voie électronique doit être simultanément parvenue à un membre présent et au Secrétaire Général.*

6 – Médailles Jean Hamburger 2008 de la Société de Néphrologie : remises par le Président Pierre Ronco à :

- Raymond Ardaillou, introduit par Laurent Baud
- Driss Zaid, introduit par Mohammed Benghanem
- l'AIRG, représentée par Madame Anne Graftiaux, Présidente, et introduite par Jean-Pierre Grunfeld

7- Membre émérite: La candidature de Tilman Druke a été approuvée par le CA.

Rapport financier (I Landru, J Brasseur)

1 – Comptes 2007 :

Présentation des comptes (cf annexes). Les éléments marquants sont un actif circulant de 427183 euros, un résultat d'exploitation de 19677 euros. L'exercice dégage un excédent de 64452 euros.

2- Budget prévisionnel 2009 :

Présentation de ce budget (cf annexe).

3- Résolutions

Première résolution :

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier, approuve les comptes annuels de l'exercice 2007, arrêtés par le Conseil d'Administration. UNANIMITE

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil pour l'exercice 2007 dans l'accomplissement de sa mission. UNANIMITE

Troisième résolution :

Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire à un projet associatif réparti comme suit

- prise en charges d'orateurs et de jeunes néphrologues pour le Congrès « ENTENTE Cordiale »
- bourses de voyages Marrakech pour des participants au forum des allocataires.
- participation aux allocations de recherche

UNANIMITE

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'année 2009, approuve les orientations fixées. UNANIMITE

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe le montant des cotisations à 52 euros pour les membres résidants en France en Europe et en Amérique du Nord, à 18 euros pour les membres résidants dans les pays du Sud et à 3 euros pour membres en formation. UNANIMITE.

